

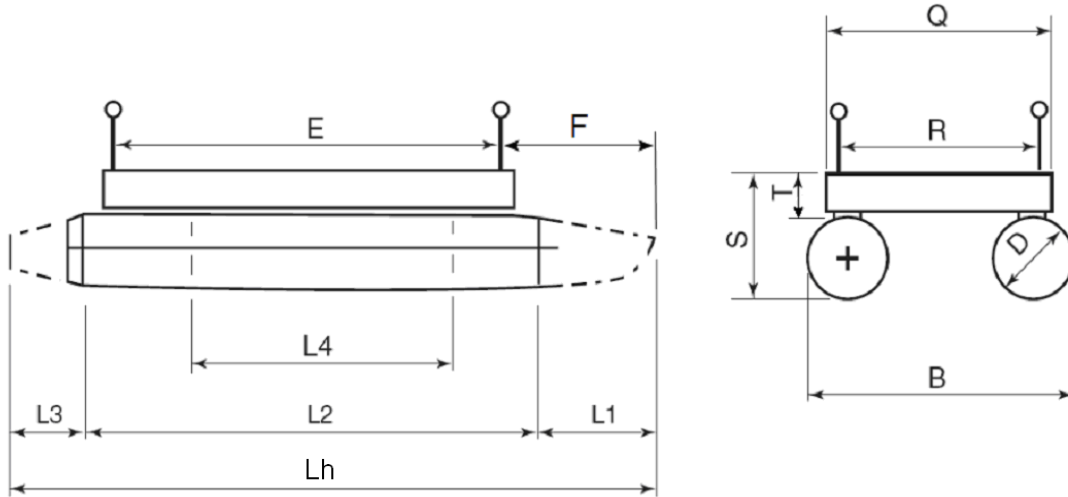


APPLICATION FOR A COMPLIANCE NOTICE FOR A PONTOON VESSEL

APPLICATION POUR UN AVIS DE CONFORMITÉ POUR UN BÂTIMENT DE TYPE PONTON

MANUFACTURER OR IMPORTER – FABRICANT OU IMPORTATEUR

Company name – Nom de l'entreprise		Manufacturer identification code (MIC) Code d'identification du fabricant (CIF)				-			
Address – Adresse						City – Ville			
Province / State – États			Postal code – Code postal			Country – Pays			
Telephone – Téléphone			Fax – Télécopieur			E-mail – Courriel			
Surname – Nom de famille					Given name – Prénom				
Signature of responsible officer – Signature du représentant autorisé					Date (yyyy-mm-dd / aaaa-mm-jj)				



VESSEL PARTICULARS – RENSEIGNEMENTS SUR LE BÂTIMENT

Model: Modèle :		Model year: Année modèle :				
Length overall: Longueur hors-tout :	Lh	mm	Maximum width: Largeur maximale :	B	mm	
Length shaped forward end (nose cone): Longueur partie avant formée :	L1	mm	Pontoon Diameter: Diamètre du flotteur :	D	mm	
Length parallel section: Longueur partie parallèle :	L2	mm	Are pontoons of circular section? Est-ce que les flotteurs ont une section circulaire?	<input type="checkbox"/> Yes Oui	<input type="checkbox"/> No Non	
Length shaped section aft (end cap): Longueur partie arrière formée :	L3	mm	Height from bottom of pontoons to top of deck: Hauteur du dessous du flotteur jusqu'au dessus du pont :	S	mm	
Length of longest watertight compartment: Longueur du compartiment étanche le plus long :	L4	mm	Height from top of pontoons to top of deck: Hauteur du dessus du flotteur jusqu'au dessus du pont :	T	mm	
Length between railings: Longueur entre les garde-corps :	E	mm	Deck width overall: Largeur du pont hors-tout :	Q	mm	
Length between forward end of railing and forward end of pontoon – Longueur entre l'avant du garde-corps et l'avant du flotteur :	F	mm	Width between railings: Largeur entre les garde-corps :	R	mm	
Number of designated occupant positions: Nombre de places désignées pour les occupants :	Number of pontoons; Nombre de flotteurs :					
Dry weight of vessel: Poids à sec du bâtiment :	kg	Capacity of permanent fuel tanks: Capacité des réservoirs à combustible installés à demeure :				litres

VESSEL DESIGN – CONCEPTION DU BÂTIMENT

The pontoon vessel has only one deck. Le bâtiment n'a qu'un seul pont.	<input type="checkbox"/> Yes Oui	<input type="checkbox"/> No Non
The deck does not extend beyond the width (B) and the length (Lh) of the pontoons. Le pont ne s'étend pas au-delà de la largeur (B) et de la longueur (Lh) des flotteurs	<input type="checkbox"/> Yes Oui	<input type="checkbox"/> No Non
The deck length within railings (E) defining the person-carrying area is not more than 80% of the pontoon length (Lh) and does not extend within 10% of Lh measured from the forward end of the pontoons. La longueur du pont à l'intérieur du garde-corps (E) de la zone des passagers n'excède pas 80 % de la longueur des flotteurs (Lh), et elle ne s'étend pas dans la zone égale à 10 % de la longueur des flotteurs mesurée à partir de l'extrémité avant des flotteurs.	<input type="checkbox"/> Yes Oui	<input type="checkbox"/> No Non
The deck top surface (S) is located no more than 200 mm (8 in) above the pontoons (T=S-D). La surface supérieure du pont (S) est située au plus à 150 mm (6 po) au-dessus des flotteurs (T = S - D).	<input type="checkbox"/> Yes Oui	<input type="checkbox"/> No Non
The deck drains freely. Le pont se draine librement.	<input type="checkbox"/> Yes Oui	<input type="checkbox"/> No Non
Where the design of a pontoon vessel does not conform to the criteria stated above, the recommended maximum gross load is the smaller of the values determined by the stability tests in section 4.5.2 of the <i>Construction Standards for Small Vessels</i> (TP1332) and the value determined by the calculations in section 4.5.3. When a stability test is required, the test report must be submitted with this application.	Lorsque la conception d'un bâtiment de type ponton n'est pas conforme aux critères énoncés ci-haut, la charge brute maximale recommandée doit être déterminée à l'aide des épreuves de la section 4.5.2 des <i>Normes de construction des petits bâtiments</i> (TP1332) ou des calculs de la section 4.5.3, la plus petite des valeurs étant retenue. Lorsque les épreuves sont requises, le rapport de celle-ci doit être soumis avec cette application.	

Note

Provide photographs of the vessel out of the water showing the stern view, side view and top view showing internal layout of vessel. Professional drawings showing the same information are also acceptable.

Pontoon Diameter: If the pontoons are not circular in cross-section, use the diameter of the largest circle that can be inscribed in the pontoon cross-section.

Length of longest watertight compartment: Longest space that is not foam filled between two watertight bulkheads.

Number of designated occupant positions: The number of specific locations for a person within a vessel, being either a seat or a location for seating or standing with handholds.

Dry weight of vessel: Weight of the completed vessel including, pontoon, deck, railing, console, cabin, seats and any other permanent structure or fitting (do not include the weight of outboard engine and portable fuel tanks).

FORWARD TO:

Transport Canada, Marine Safety
Design, Equipment and Boating Safety (AMSR)
330 Sparks Street, Ottawa ON K1A 0N8

Fax: (613) 991-4818

Note

Fournir des photographies du bâtiment hors de l'eau montrant la vue arrière, le profil et une vue du dessus montrant la configuration intérieure du bâtiment. Des dessins professionnels sont acceptable en remplacement des photographies.

Diamètre des flotteurs : Si les flotteurs n'ont pas une section circulaire, inscrire le plus grand diamètre qui pourrait être tracé à l'intérieur du flotteur.

Longueur du compartiment étanche le plus long : Espace le plus long non rempli de mousse entre deux cloisons étanches.

Nombre de places désignées pour les occupants : Le nombre d'endroits particuliers que peut occuper une personne dans le bâtiment, que ce soit un siège ou un poste permettant de se tenir debout et comportant des appuis pour les mains.

Poids à sec du bâtiment : Le poids du bâtiment complet incluant les flotteurs, le pont, les gardes-corps, la console, la cabine, les sièges et toute autre structure ou équipement permanent (ne pas inclure le poids du moteur hors-bord et des réservoirs portatifs).

ENVOYER A :

Transports Canada, Sécurité maritime
Design, équipement et sécurité nautique (AMSR)
330 rue Sparks, Ottawa ON K1A 0N8

Télécopieur : (613) 991-4818